

Image not found or type unknown



qui est prioritaire sur les loyers

Par **frederic392**, le **09/12/2008** à **11:51**

bonjour nous avons achete un bien en commun se bien est louer actuellement sur le bail et mensione que mon non j ai l assurance habitation et l entretien reparation a ma charge et les impots pour le moment j ai toujour partage les loyers maintenant je voudrais les recevoir dans leur totalite le temps de recupperer mes frait est ce que je peut le faire comme le bail est redige a mon non merci de vos reponce